



Arsene, 1^{er} cabinet indépendant en droit fiscal, poursuit sa croissance en nommant un nouveau Managing Partner, Denis Andres

Arsene, premier cabinet d'avocats d'affaires français et indépendant uniquement spécialisé en fiscalité, annonce la nomination de Denis Andres au poste de Managing Partner. Il succède à Frédéric Donnedieu de Vabres, co-fondateur du cabinet et Managing Partner depuis 2004.

En phase avec le modèle et la croissance du cabinet, cette évolution de la gouvernance s'accompagne d'un renouvellement du Comité de management d'Arsene, composé de 5 associés élus : Denis Andres, Franck Chaminade, Vincent Desoubries, Mirouna Verban et Olivier Vergniolle.

Depuis sa création en 2004, Arsene s'est imposé en France comme le premier cabinet indépendant en droit des affaires exclusivement spécialisé en fiscalité, référence incontournable dans le conseil fiscal aux entreprises. Le cabinet, qui affiche depuis ses débuts une croissance annuelle à deux chiffres pour atteindre 42 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018, compte désormais 160 collaborateurs, dont plus de 140 avocats fiscalistes.

L'Assemblée Générale des Associés d'Arsene a élu, le 17 septembre dernier, Denis Andres (47 ans) Managing Partner du cabinet.

Denis Andres avocat fiscaliste reconnu et distingué à de multiples reprises dans les classements nationaux et internationaux, a participé à la création d'Arsene, en 2004. Il était ces dernières années membre du Comité de management du cabinet, en charge de la politique des Ressources Humaines d'Arsene. Il succède ainsi à Frédéric Donnedieu de Vabres, co-fondateur d'Arsene qui assurait les fonctions de Managing Partner depuis 2004. Ce dernier continuera d'exercer ses fonctions de Chairman du Board de Taxand, premier réseau international d'experts en fiscalité et présent dans une cinquantaine de pays, dont Arsene est membre fondateur.

« La transmission générationnelle est au cœur des valeurs du cabinet depuis ses débuts. En ce sens, la nomination de Denis, figure emblématique de la réussite d'Arsene et de ce qu'incarne aujourd'hui notre cabinet sur le marché, a été le fruit d'un consensus naturel, s'inscrivant dans la continuité. Nous avons, avec l'ensemble des associés, une pleine confiance en Denis pour conduire le développement du cabinet », déclare **Frédéric Donnedieu de Vabres, co-fondateur d'Arsene**.

Acteur incontournable du marché de la fiscalité en France, Arsene a notamment connu une forte croissance annuelle de son chiffre d'affaires, depuis sa création. Fort désormais de 160 collaborateurs dont plus de 140 avocats fiscalistes établis à Paris, le cabinet intervient tant en conseil comme en contentieux sur l'ensemble des domaines de la fiscalité : gestion fiscale des entreprises, fiscalité personnelle pour la clientèle privée, fiscalité immobilière, conseil en contentieux douaniers, prix de transfert, TVA, URSSAF, R&D et Crédit Impôt Recherche, ou encore taxes et contributions locales.

Particulièrement actif dès sa création sur le domaine du Corporate Tax, le cabinet a développé au fil des années une clientèle, tant française qu'internationale, d'entreprises de toute taille sur l'ensemble du territoire (CAC40, SBF 120, ETI, PME et startups), et a la confiance de gestionnaires de fonds d'investissement et de dirigeants et entrepreneurs en matière de conseil fiscal patrimonial.



« La fiscalité est devenue une composante essentielle des stratégies de nos clients, qui évoluent dans un contexte toujours plus complexe, tant en France qu'à l'international. Aussi, notre ambition consiste à faire perdurer notre modèle anticonformiste tout en s'appuyant sur les forces qui ont fait le succès d'Arsene en tant que cabinet d'avocats : l'indépendance, la transmission intergénérationnelle, notre taille et notre réseau international Taxand. L'anticipation alliée à une réponse pertinente apportée aux nouveaux enjeux du marché -dont le digital- nous permettra de continuer à délivrer à nos clients un service sur-mesure, innovant et à forte valeur ajoutée », ajoute **Denis Andres, nouveau Managing Partner.**

En 2019, dans le cadre de son développement, Arsene a annoncé notamment la création d'Arsene Innovation, offre de conseil dédiée au financement et à la performance de la R&D et de l'innovation, ainsi qu'à la transformation digitale des métiers de conseil. Outre des avocats fiscalistes, le cabinet a recruté des profils complémentaires (économistes, ingénieurs, codeurs...), afin de répondre aux nouveaux enjeux fiscaux de ses clients tout en leur proposant des outils et solutions innovantes.

Biographie :



Denis Andres, 47 ans, est Managing Partner du cabinet Arsene. Diplômé du Magistère Juriste d'Affaires DJCE à Montpellier (1996), Denis Andres rejoint Arthur Andersen International en 1998. Par la suite, il participe à la création du cabinet Arsene en 2004, en qualité d'associé, au sein duquel il est membre du Comité de Management et du Conseil des Associés.

Au-delà d'une expérience reconnue dans la gestion des enjeux fiscaux des opérations de fusions et acquisitions, sur le marché et dans un environnement international, Denis a la confiance des dirigeants et des directions fiscales pour travailler de concert sur les problématiques et la stratégie fiscales dont ces derniers ont la charge.

Il conseille plus spécifiquement des clients dans les secteurs de l'audiovisuel, de l'énergie, du luxe ou encore du BTP ; il les assiste également à l'occasion de contrôles et de contentieux fiscaux. Bon nombre de dirigeants lui confie également leurs enjeux de fiscalité personnelle.

Enfin, il participe à l'animation des équipes Fusion/Acquisition et Private Equity au sein du cabinet et du réseau Taxand. Denis Andres est également membre de l'IACF (Institut des Avocats Conseils Fiscaux). Il est nommé Managing Partner du cabinet Arsene à compter du 17 septembre 2019.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu